

Réf: Dossier N° : 47755

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ETES AMRA »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 8è TRANCHE LOT 85
ILOT 6, 01 BP 1585 ABJ 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 29 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ETES AMRA » .

Objet: Vente et installation de matériel de Bâtiment, Informatique, Logistique, Biomédical, Import-export . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Deux cents (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 8è TRANCHE LOT 85 ILOT 6, 01 BP 1585 ABJ 01

GERANT: Madame OYINI CYNTHIA .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08603 du 29/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8062 du 29/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

